



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POLICE RENDEZ- VOUS



Facilitez **vos démarches**
Prenez **rendez-vous en ligne**



 **Ma Sécurité**



masecurite.interieur.gouv.fr/fr/police-rendez-vous



« Police Rendez-vous » : la prise de rendez-vous dans les commissariats de la police nationale maintenant disponible par internet pour tous les commissariats de la région Grand Est – Bourgogne France Comté (départements 08 – 10 – 21 – 25 – 39 – 51 – 52 – 54 – 55

57 – 58 – 67 – 68 – 70 – 71 – 88 – 89 – 90).

Résolument engagée dans une démarche de renforcement du lien numérique avec la population, la police nationale accroît son offre de services numériques en proposant, aujourd'hui, la prise de rendez-vous en ligne dans les commissariats.

L'objectif est triple :

- Éviter à l'utilisateur un déplacement non nécessaire lorsque sa démarche peut être réalisée de manière dématérialisée *via* l'un des téléservices proposés par la police nationale (pré-plainte en ligne, signalements...).
- Permettre à l'utilisateur d'organiser son déplacement en commissariat en fonction de ses contraintes personnelles.
- Limiter les temps d'attente lors des pics de fréquentation.

Ce nouveau dispositif est progressivement déployé sur l'ensemble du territoire.

À compter du 3 juin 2024, il sera donc possible de prendre rendez-vous avec les commissariats implantés dans les départements 08 – 10 – 21 – 25 – 39 – 51 – 52 – 54 – 55 – 57 – 58 – 67 – 68 – 70 – 71 – 88 – 89 – 90 afin notamment d'y déposer une plainte ou une main courante.

Pour en bénéficier :

- Je me rends sur le site Ma Sécurité *via*
 - le QR code ci-contre
 - ou le lien <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/police-rendez-vous>
- Je clique sur « **Prendre Rendez-vous** ».

Il m'est proposé de vérifier si un déplacement en commissariat est nécessaire en précisant ma situation. Lors de cette vérification, il m'est demandé de choisir le commissariat dans lequel je souhaite me rendre.

- Si un déplacement en commissariat est nécessaire, la prise de rendez-vous m'est proposée : je clique sur « **Prendre Rendez-vous** ».
- Je précise le motif de mon déplacement (plainte...).
- Je sélectionne le rendez-vous qui me convient.
- Je confirme mon identité *via* FranceConnect.
- Mon rendez-vous est alors validé, et je reçois un e-mail de confirmation.
- Si j'ai un contre-temps, j'annule mon rendez-vous grâce au lien d'annulation figurant dans l'e-mail de confirmation.

De même, si l'utilisateur se présente spontanément dans un commissariat de police lors d'un pic de fréquentation, l'agent d'accueil pourra lui proposer un rendez-vous pour lui éviter une trop longue attente. Il recevra également un e-mail de confirmation de son rendez-vous.

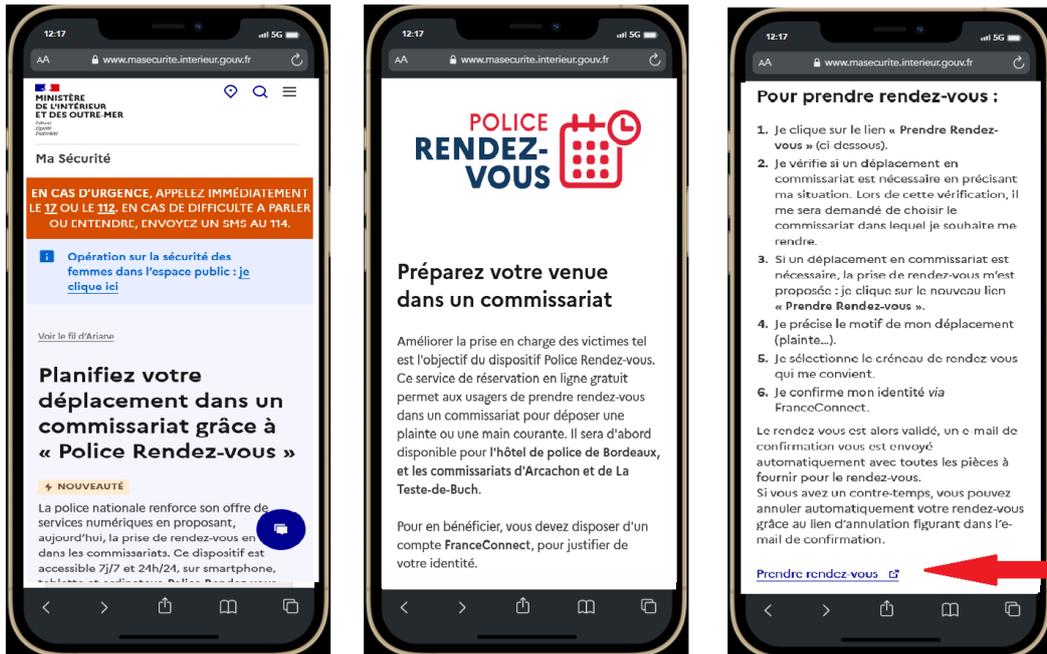
Comment prendre rendez-vous ?

1 – J'utilise le **QRCode**



ou le lien <https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/police-rendez-vous>

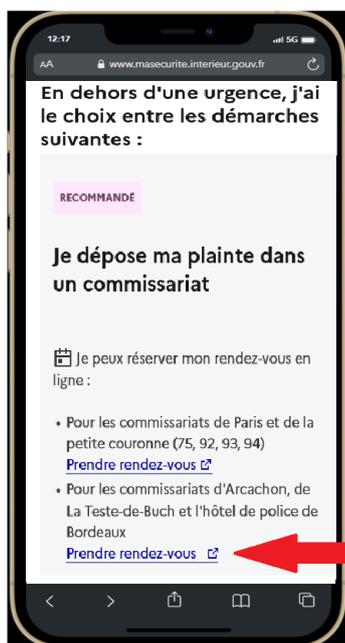
2 – Je clique sur « **Prendre rendez-vous** »



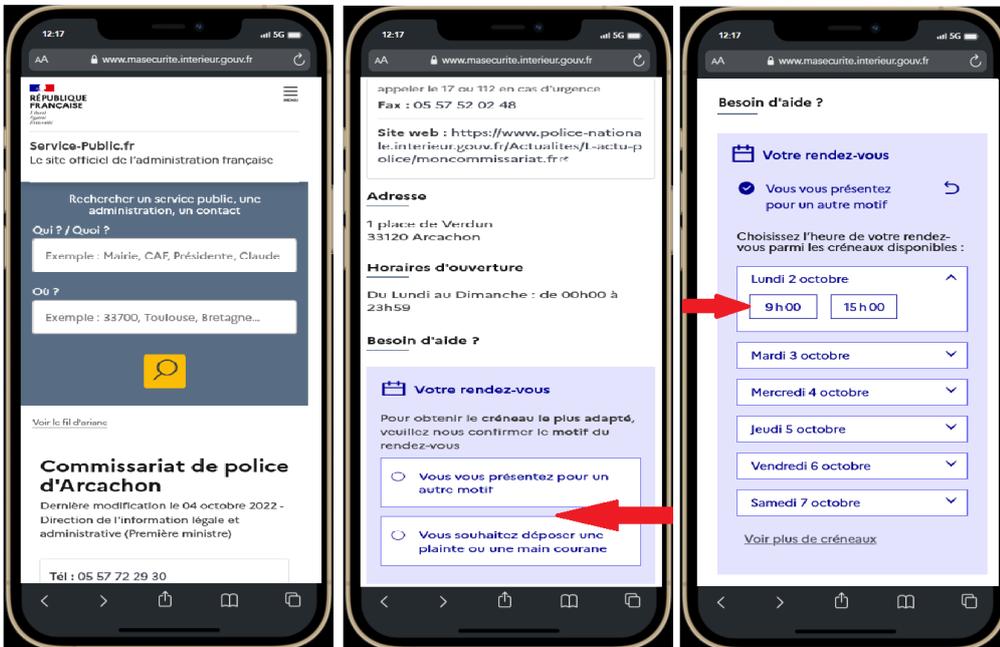
3 – Je vérifie si ma situation nécessite un déplacement et **je choisis le commissariat d'accueil**



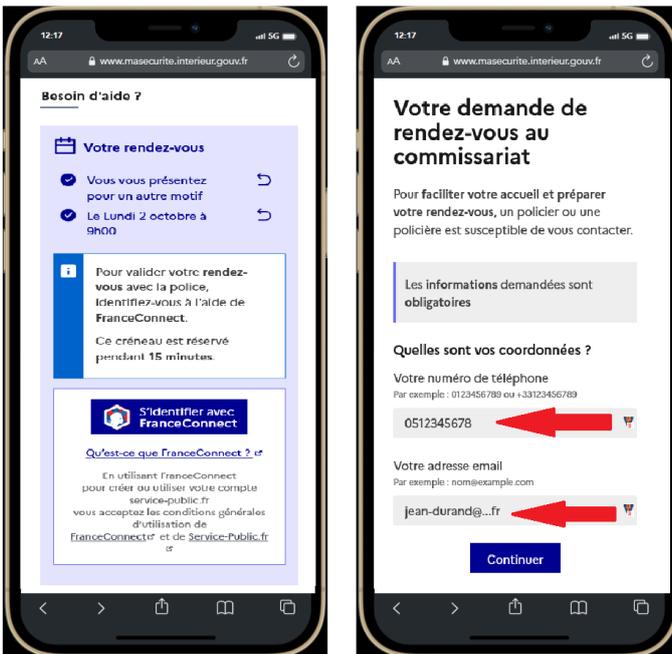
4 – Si ma situation nécessite un déplacement en commissariat, la prise de rendez-vous m'est proposée : je clique sur « **Prendre rendez-vous** » pour le commissariat d'Arcachon, de la Teste de Buch ou l'hôtel de Police de Bordeaux



5 – Je choisis le **motif** de mon rendez-vous puis le **créneau** désiré



6 – Je justifie de mon identité via mon compte **FranceConnect**. Je peux modifier mon numéro de **téléphone** ou mon **e-mail**



7 – Mon rendez-vous est validé



8 – Je reçois un **e-mail de confirmation** contenant les documents à présenter lors du rendez-vous ainsi qu'un **lien d'annulation** si je ne suis plus disponible

Votre rendez-vous

Rendez-vous le **lundi 02 octobre 2023 à 09h00** au **[commissariat de police d'Arcachon](#)**

N'oubliez pas de prendre votre **pièce d'identité** (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour, etc.) et **tout document important**, selon votre situation :

- en cas d'agression : **certificats médicaux** constatant les blessures, **photos des blessures**, **arrêt de travail**, etc.
- en cas de dégâts matériels (effraction ou dégradations) : **constats**, **factures**, **photos des dégâts**, etc.
- en cas de vol : **liste des objets volés**, **factures**, **numéros de série**, **numéros IMEI**, **photos**, etc.

[Ajouter l'événement dans votre agenda](#)

Si vous n'êtes plus disponible, vous pouvez **annuler** votre rendez-vous

Si votre rendez-vous est annulé par le commissariat, pour contraintes ou raisons opérationnelles, vous serez averti(e) par email.

Votre commissariat de police